

**Information publique**

**Amendes émises par la CSST dans le secteur de la construction**

Cette publication vise à rappeler l'importance de la prévention des accidents du travail sur les chantiers de construction, conformément à la Loi sur la santé et la sécurité du travail (LSST).

**Région des Laurentides**

**Personnes déclarées coupables d'une infraction en vertu de l'article 237 de la LSST :**

**Employeur :**  
Les Maçonneries Lemay inc.  
388, rue Alain-Grandbois  
Boisbriand (Québec) J7B 3C9  
Date de l'infraction : 28 avril 2003  
Lieu de l'infraction : 1903 chemin du bord du Lac à l'île Bizard  
Montant de l'amende : 5 000,00 \$  
L'employeur a compromis directement et sérieusement la santé, la sécurité ou l'intégrité physique d'un travailleur lors de l'exécution de travaux en hauteur.

**Employeur :**  
Les Constructions de Royan inc.  
11, rue de Franchimont  
Blainville (Québec) J7B 1B9  
Date de l'infraction : 9 décembre 2004  
Lieu de l'infraction : 436, rue Des Roseaux à Ste-Dorothée, Lével  
Montant de l'amende : 5 000,00 \$  
L'employeur a compromis directement et sérieusement la santé, la sécurité ou l'intégrité physique d'un travailleur lors de l'exécution de travaux en hauteur.

**Employeur :**  
J P Lauzon & Fils Ltée  
1221, boulevard du Curé-Labelle  
Blainville (Québec) J7C 2N5  
Date de l'infraction : 28 avril 2005  
Lieu de l'infraction : 1778, rue Malboume à Terrebonne  
Montant de l'amende : 5 000,00 \$  
L'employeur a agi de manière à compromettre directement et sérieusement la santé, la sécurité ou l'intégrité physique d'un travailleur lors de l'exécution de travaux en hauteur.

**Personnes déclarées coupables d'une infraction en vertu de l'article 236 de la LSST :**

**Employeur :**  
Construction Devlor inc.  
4444, boulevard de la Grande-Aillée  
Dorabriand (Québec) J7H 1R9  
Date de l'infraction : 7 juin 2005  
Lieu de l'infraction : 75, boulevard des Châteaux à Blainville  
Montant de l'amende : 5 000,00 \$  
Le maître d'œuvre n'a pas protégé un travailleur contre les chutes alors qu'il était exposé à une chute de plus de 3 mètres.

**Employeur :**  
J Marcel Paquette & Fils 1994 Ltée  
73, rang du Trait-Carré  
Sainte-Aimée-des-Plaines (Québec) J0N 1H0  
Date de l'infraction : 25 novembre 2005  
Lieu de l'infraction : 306, 2<sup>e</sup> Avenue à Deux-Montagnes  
Montant de l'amende : 500,00 \$  
L'employeur a permis qu'une personne effectue un travail pour lequel une pièce, une charge, un échafaudage, un élément de structure d'une machine ou une personne risquait de s'approcher d'une ligne électrique, à moins de la distance d'approche minimale spécifiée au règlement.

**Employeur :**  
Proservin inc.  
17660, rue Charles, bureau 100  
Mirabel (Québec) J7J 1L8  
Date de l'infraction : 21 mars 2008  
Lieu de l'infraction : 150, boulevard St-Joseph à Drummondville  
Montant de l'amende : 700,00 \$  
Le maître d'œuvre n'a pas protégé un travailleur contre les chutes alors qu'il était exposé à une chute de plus de 3 mètres.

**Employeur :**  
Les Toitures Hogue inc.  
745, boulevard Industriel  
Blainville (Québec) J7C 3V3  
Date de l'infraction : 26 mai 2005  
Lieu de l'infraction : 2015, boulevard des Laurentides à Lével  
Montant de l'amende : 700,00 \$  
L'employeur a permis qu'une personne effectue un travail pour lequel une pièce, une charge, un échafaudage, un élément de structure d'une machine ou une personne risquait de s'approcher d'une ligne électrique, à moins de la distance d'approche minimale spécifiée au règlement.

**Employeur :**  
EMD Construction inc.  
110, boulevard Labelle, suite 200  
Sainte-Thérèse (Québec) J7E 2X5  
Date de l'infraction : 31 mai 2006  
Lieu de l'infraction : 2595, rue De Saieberry à Montréal  
Montant de l'amende : 500,00 \$  
Le maître d'œuvre n'a pas protégé un travailleur contre les chutes alors qu'il était exposé à une chute de plus de 3 mètres.

**Employeur :**  
Marcel Véronne Couvreur 2000 inc.  
744, boulevard Industriel, bureau 106  
Blainville (Québec) J7C 3V4  
Date de l'infraction : 2 juin 2006  
Lieu de l'infraction : 2017 Gifford à Montréal  
Montant de l'amende : 500,00 \$  
L'employeur n'a pas placé de garde-corps à tout endroit d'où un travailleur risquait de tomber d'une hauteur de plus de 3 mètres.

**Employeur :**  
Béton cellulaire inc.  
18037, rang Sainte-Marguerite  
Mirabel (Québec) J7J 2E8  
Date de l'infraction : 1<sup>er</sup> avril 2004  
Lieu de l'infraction : 12505, boulevard de l'Avenir à Mirabel  
Montant de l'amende : 500,00 \$  
L'employeur n'a pas placé de garde-corps à tout endroit d'où un travailleur risquait de tomber d'une hauteur de plus de 3 mètres.

**La prévention,  
j'y travaille !**

348776\_61807\_4n

Organisée pour les MRC de Deux-Montagnes, de Mirabel et de Thérèse-De Blainville

**Plus de 200 postes et 800 visiteurs à la Foire de l'emploi**

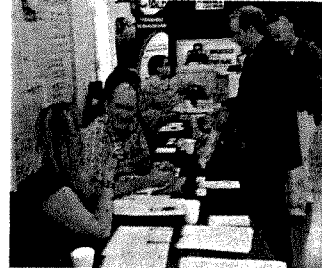
Dany CLOUTIER

**A**u moment de faire le point avec les organisateurs de l'activité, il semblait évident que la Foire de l'emploi des MRC de Deux-Montagnes, de Mirabel et de Thérèse-De Blainville, tenue par les trois chambres de commerce et d'industrie de la région et Emploi-Québec Laurentides, se dirigeait vers un vif succès.

L'activité a eu lieu le 3 octobre dernier, à la Maison des citoyens de Boisbriand, et a attiré entre 800 et 900 chercheurs d'emploi venus offrir leurs services aux quelque 22 entreprises qui avaient affiché plus de 200 postes de diverse nature : ingénieur, journaliste, responsable de la tenue de livres, préposé au service à la clientèle, représentant, etc. À l'entrée, les chercheurs d'emploi avaient accès à des tableaux qui énuméraient, par ordre alphabétique, qui leur permettait de savoir en un clin d'œil quelle entreprise sollicitait.

Des personnes de tous les âges ont défilé tout au long de la journée. Elles ont pu rencontrer des représentants d'entreprises de divers domaines. Aéronautique, production journalière, services financiers, restauration, commerce de détail, bref, plusieurs secteurs d'emplois étaient représentés. Outre les grandes entreprises comme Bell Helicopter et Bombardier Aéronautique, étaient aussi présents les Moulures Blainville, le Restaurant McDonald's de Rosemère, la Caisse populaire de Saint-Eustache-Deux-Montagnes et Adesa Montréal, entre autres.

Les chercheurs d'emplois et représentants d'entreprises pouvaient ainsi discuter quelques minutes dans ce qui est appelé, dans le jargon des ressources humaines, une entrevue de présélection. Michel Belleau, conseiller services aux entreprises d'Emploi-Québec, ne tarissait pas d'éloges envers l'activité : « *Lorsque les participants ne trouvaient pas d'emploi qui leur convenait, ils étaient tout de même invités à fournir leur curriculum vitae, en vue d'une éventuelle ouverture de poste* », a-t-il



(Photo Michel Chartrand) Une vue partielle de quelques kiosques d'employeurs, le 3 octobre dernier, à l'occasion de la Foire de l'emploi.

déclaré. Quant aux entreprises, elles ont tout intérêt à participer à ce genre d'événement. En effet, la rareté de la main-d'œuvre, notamment en ce qui a trait aux journaliers, démontre la valeur d'investir dans une activité comme celle-ci où, grâce à l'effet mobilisateur d'un regroupement, les employeurs réussissent à attirer des centaines de candidats potentiels.

Des organismes de soutien aux chercheurs d'emplois faisaient eux aussi partie de l'activité, à la faveur de kiosques à partir desquels ils ont pu donner de l'information sur les services qu'ils offrent. On pense entre autres aux carrefours jeunesse-emploi de Deux-Montagnes, Mirabel et Thérèse-De Blainville, à la porte de l'emploi Thérèse-De Blainville, au Centre d'intégration en emploi pour nouveaux arrivants au Québec, à Emploi-Québec et au Centre d'intervention des Basses-Laurentides pour l'emploi (CIBLE). Les clients en employabilité de ce dernier organisme étaient d'ailleurs invités à inclure dans leurs démarches une visite à la Foire de l'emploi des MRC de Deux-Montagnes, de Mirabel et de Thérèse-De Blainville.

De plus, tant les employeurs que les chercheurs d'emploi étaient invités à s'inscrire au site [emploi.quebec.net], d'Emploi-Québec, en vue d'un éventuel jumelage.

**AVEC VOUS ET POUR VOS PLUS AMIS**

**CENTRE DE TONTE ET TOILETTAGE SAINTE-THÉRÈSE**  
12 ans à votre service

1, rue Lalonde, Sur rendez-vous  
Sainte-Thérèse 450-971-1869  
En annexe de l'Hôpital universitaire Sainte-Thérèse

**À toute ma clientèle que j'aime, je n'ai pu vous dire merci pour ces 3 belles années passées avec vous. Au plaisir de vous revoir au Restaurant Bravo Pizzeria.**

**Bisou, Carole xxxxx**

**Le concessionnaire FORD de la Rive-Nord**

www.blainvilleford.com • 600, boul. Curé-Labelle, Blainville

<b>RANGER SPORT 2007</b> 18 495\$ 10 385 KM Unité # 7370A	<b>FOCUS ZTS 2002</b> 8 995\$ 58 270 KM Unité # 8058A	<b>F-150 XLT 2004</b> 15 995\$ 72 303 KM Unité # 27081
<b>FOCUS SE FAM 2001</b> 5 995\$ 126 130 KM Unité # 7440A	<b>RANGER XLT 2004</b> 16 495\$ 11 240 KM Unité # 27071	<b>F-150 SUPERCREW 2004</b> 15 995\$ 84 695 KM Unité # 27080
<b>TAURUS SE 2002</b> 6 995\$ 108 670 KM Unité # 8038AA	<b>HONDA CIVIC LX 2005</b> 14 995\$ 30 500 KM Unité # 27047	<b>MUSTANG 2001</b> 10 995\$ 90 986 KM Unité # 27038

**Ford**

**Blainville**

TÉL. (450) 430-9181

**VEZNEZ CONSTATER PAR VOUS MÊME POURQUOI NOUS SOMMES #1**

\*TTP en sus. Détail en magasin. Photos à titre indicatif seulement.

**LIQUIDATION VÉHICULE D'OCCASION**